



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 23 FEVRIER 2023 A 20H00 EN MAIRIE

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 FEVRIER 2023 à 20 en mairie		
Présents :	Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Baptiste BON, Lucie IMBERT, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Odile MASSON	
Absents :	Anne-Laure SEUX, Christiane ROCHEDIX	
Secrétaire de séance :	Lucie IMBERT	
Procurations :	Mandants	Mandataires
	Anne-Laure SEUX Christiane ROCHEDIX Pierre FOREST Arnaud VASSAL	Lucie IMBERT Odile MASSON Philippe GREGOIRE Catherine BERTHERAT
Nombre de conseillers en exercice :	14	
Nombre de conseillers votants :	14	
Date de convocation :	17 février 2023	

Ajout à l'ordre du jour :

Maintenance 3D Ouest – Logiciel Enfance

Remise en état du terrain de foot dans les investissements 2023

Achat de jeux jardin public dans le cadre du CMJ

Enquête extension Thomas Sograma - Délibération

VOTE pour l'ajout au sommaire de ce conseil		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES PRECEDENTES SEANCES

- Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver les comptes rendus des séances des 19 octobre et 1er Décembre 2022.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

DIVERS :

- La Sous-Préfecture a acté la démission de Monsieur Stéphane Defous de son poste de Conseiller Municipal.

ORDRE DU JOUR :

Maintenance 3D Ouest – Logiciel Enfance

Renouvellement du contrat.

Montant : 1392.54€ TTC à l'année soit 1160.45 € HT

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

Enquête extension carrière de Thomas Sogramma – Délibération pour autorisation de l'enquête

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

1 – CONVENTION DE FONCTIONNEMENT DU RPI AVEC RIVAS :

Présentation B.BON

Les conventions régissant nos accords avec Rivas datent de plusieurs années et parfois de plusieurs mandats précédents. Il est nécessaire de les mettre à jour avant de les transmettre à la Trésorerie, qui nous les a demandées pour le règlement par Rivas de sa participation.

Elles seront transmises à Rivas pour validation.

Convention séparée pour le centre de Loisirs.

Remarque de Stéphanie Luire sur la non-répercussion, à la commune de Rivas, des frais de fonctionnement des bâtiments pour les temps de centre de loisirs, de cantine et de périscolaire. Ces frais concerne des services qui ne sont pas proposés par la ville de Rivas. Elle ne trouve pas cela normal.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	/	Stéphanie Luire

2 – CONVENTION AVEC LES FRANCAS :

Présentation B.BON

Il est proposé de reconduire la convention avec cette association dont l'objectif est d'accompagner les actions menées dans le cadre du Centre de Loisirs et de l'accueil périscolaire.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

3 – CONVENTION D'ADHESION AUX PRESTATIONS HYGIENE ET SECURITE AVEC LE CDG :

Présentation G.THOMAS

Cette adhésion permet d'obtenir des réponses individualisées à des questions réglementaires ou techniques particulières émises par la collectivité.

D'autres prestations peuvent également être sollicitées.

Coût : 10€ pour deux demi-journées tous les deux ans.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

4 – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2023/2027 :

Présentation G.THOMAS

Elle vient remplacer le Contrat Enfance Jeunesse de la CAF qui existait précédemment.

La CTG devient donc le contrat d'engagement politique entre les collectivités locales et la CAF.

Les champs d'application sont partagés entre les communes membres et Loire Forez agglomération.

Pour maintenir son financement en 2023, la collectivité doit être signataire de la CTG.

Pour rappel, l'aide CAF versée à la commune dans le cadre du contrat enfance jeunesse était de 46000€ à l'année.

Avec cette nouvelle formule, la commune ne devrait pas perdre le moindre centime.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

5 – BUDGET COPERNIC POUR BIBLIOTHEQUE / LIVRES DU CCAS :

Présentation G.THOMAS

LFA attribue chaque année au réseau COPERNIC un budget d'acquisition de documentations, livres, etc...

Aujourd'hui cette offre regroupe près de 300 000 documents.

Considérant que cette collection est achevée, il convient maintenant de renouveler les fonds.

Compte tenu de la situation financière actuelle, un arbitrage a été pris par LFA pour doter les bibliothèques.

Notre commune sera dotée de 1377,00 €, soit 0,50 € de moins par habitant par rapport au budget 2021.

En parallèle, il est rappelé l'initiative du CCAS : chaque mois deux à trois livres nouveaux, qui viennent tout juste de sortir, seront achetés et proposés aux lecteurs. Ceci en marge du réseau Copernic. Les délais de prêts seront par contre raccourcis pour conserver cette notion de nouveauté.

6 – LOCATION D'UN TERMINAL POUR REGLEMENTS DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES :

Présentation G.THOMAS

Cette formule de règlement doit être proposée aux locataires. Il est donc nécessaire de souscrire cette location.

C'est une obligation pour la commune de proposer tous les types de paiements qui existent.

Devis de la société Accord distribution : 152 € HT / an.

Appareil doté d'une connexion internet.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

7 – TARIFS PANNEAU LUMINEUX / PLAN DE LA COMMUNE :

Présentation L.IMBERT

Des tarifs ont déjà été votés par le Conseil pour la parution de publicités payantes. Il convient de rajouter une formule supplémentaire de parution.

Tarifs déjà votés : NOUVEAU TARIF QUI S'AJOUTE A CEUX DEJA EXISTANTS

1 semaine : 40 €

1 semaine / mois pendant 6 mois : 150€

2 semaines : 70€

4 semaines : 100€

VOTE pour le nouveau tarif		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

CONTRAT DE MAINTENANCE PANNEAU LUMINEUX :

Augmentation du contrat : En 2020 : maintenance 1400 € HT et abonnement téléphonique 420 € HT

En 2023 : maintenance 1610 € HT et abonnement téléphonique 460 € HT

VOTE pour l'ajout à l'ordre du jour		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

VOTE pour la validation du tarif		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
13	Madeleine Château	/

8 – FONGIBILITE DES CREDITS EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT :

Présentation G.THOMAS

Cette délibération permet au maire, si le conseil l'y autorise, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, dans une limite donnée (7,5% des dépenses réelles de la section).

Cette disposition permet de répartir des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permet également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

9 – TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE :

Présentation B.BON

Notre fournisseur le lycée Sainte Claire nous a annoncé une hausse de 0,10 € du repas (de 3,70 € à 3,80 €) et du 0,05 € pour le goûter (de 0,84 € à 0,89 €) à la rentrée 2023/2024.

Réponse doit être donnée avant le 31 mai.

Lors du prochain budget, il sera proposé de répercuter cette hausse sur les prix facturés.

Le gouter concerne uniquement le centre de loisirs.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

10 – ACHAT TERRAIN ROUTE D'UNIAS :

Présentation G.THOMAS

Il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération concernant l'achat de cette petite parcelle. Il était prévu initialement l'achat de 50 m2 environ, mais après métrés il sera acquis 79 m2. La délibération qui actait les 50 m2 est donc à remplacer par une nouvelle délibération selon les indications du notaire.

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

11 – ACHAT COUSSINS BERLINOIS :

Présentation F.CHAUX

Il convient de remplacer les coussins berlinois qui étaient implantés rue des Marronniers et rue des Chênes avant le nouvel enrobé. Il sera proposé au Conseil des devis, avec ou sans pose par l'entreprise.

Il sera demandé au conseil de voter l'achat des coussins et le marquage au sol.

-Achat des coussins :

Devis pour le vote : STINEO 1150 € HT / coussin soit 2300 € HT pour les deux.

Pose 700 € HT

Pour comparaison : entreprise SIGNATURE : 1286 € HT / coussin et 840€ HT pour la pose.

VOTE pour les coussins – Devis Stinéo		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

-Marquage du sol :

Il faut faire intervenir une entreprise pour créer le marquage sur le nouveau revêtement.

Devis STINEO : 4201.50 € HT.

VOTE pour marquage		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

Intervention de Catherine Bertherat pour relancer et alerter de nouveau sur le chêne proche de la salle des fêtes qui est à couper. Frédéric Chaux doit relancer le département sur le sujet. C'est une question de sécurité de la population et du bâtiment Salle des Fête.

12 – PARKING TERRAIN DE FOOT / ECLAIRAGE / PANNEAUX LUMINEUX :

Présentation F.CHAUX

Dans le cadre des travaux de sécurité prévus autour de ce terrain : le poteau d'éclairage du parking est implanté, et le raccordement va suivre. Les panneaux lumineux sont également implantés et fonctionnent. Le dernier devis de LFA a été reçu pour la mise en place du parking en dur le long du chemin de la Livotte. Ceci sur l'enveloppe voirie LFA.

Le stationnement le long de la départementale restera par contre un problème.

Un devis de pré-étude, reprenant celle faite en 2008, a été demandée à SEITT pour l'aménagement de la partie carrefour de la Chirasse / stade.

Il conviendra aussi de voir avec le Département gestionnaire de la voirie.

Travaux de sécurité

Coût : 22387.50 € HT pris sur notre enveloppe communautaire INVESTISSEMENT VOIRIE.

Délai : Demain, le 23/02/2023, le raccordement pour l'éclairage sur le nouveau parking coté La Livotte sera fait par LFA. Le reste des travaux devrait se faire fin du mois.

VOTE pour Travaux		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

Remarque de Baptiste Bon : Pour les équipes de foot extérieures, ils seraient peut être judicieux d'ajouter un panneau "Parking Complexe Sportif" qui permettrait de réduire fortement les stationnements non adapté les jours de match ou de plateau.

Le portillon du stade de Foot devrait être fermé pour que l'entrée officielle du stade soit à l'entrée côté nouveau parking et ainsi obliger les personnes à se garer sur le nouveau parking pour favoriser la sécurité.

POSITION du conseil POUR LA FERMETURE DU PORTILLON		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
Georges Thomas, Hubert Reboug, Odile Masson, Christiane Rochedix	9	Madeleine Château

13 – EVOLUTION DU PLUI :

Présentation F.CHAUX

Une procédure de modification du PLUI est possible chaque année. La première procédure sera lancée en 2023. Date butoir le 30 avril.

La Commission Urbanisme se réunira donc pour des propositions qui seront soumises au Conseil avant cette date butoir.

PLUI actif depuis le 1^{er} janvier.

14 – RESULTATS 2022 :

Présentation G.THOMAS

Les résultats provisoires 2022 en dépenses et recettes seront présentés en attendant les derniers chiffres de la Trésorerie Principale.

Suite à la présentation de Georges Thomas :
Dépense fonctionnement réalisé : 886 696.34 €
Recette fonctionnement réalisé : 1 094 606.00 €

15 – PROGRAMME INVESTISSEMENTS 2023 :

Présentation G.THOMAS

Il sera présenté au Conseil les projets d'investissements 2023 dans tous les secteurs de la commune. Ceci afin de pouvoir travailler les budgets 2023 qui seront présentés aux élus le lundi 3 avril en réunion préparatoire du conseil municipal spécial budgets du **mercredi 5 avril**.

Il sera demandé au Conseil d'autoriser le maire à demander des subventions auprès des différents partenaires : Etat, Région, Conseil Départemental, Fond vert, Loire Forez.

-Trottoir pour liaison douce = travaux route d'Unias (pour rappel, le reste à charge de la commune est financé par autofinancement et serait de 248 275.81 €)

-Estimation de 180000 € HT pour le total des investissements proposés.

Quelques Investissements 2023 : Remise en état du terrain pour environ 4000 €, Minéralisation du rond-point de la madone pour environ 18000 €, Salle du conseil (changement de table et sonorisation des murs) pour environ 14500€, Informatique mairie (sauvegarde, logiciel enfance, logiciel berger L.) pour 12500 €

environ, économies énergies école (concerne 4 classes) PAC pour 35400 € environ, Citerne eau local technique (24000 litres) pour environ 8000 €, Jardin public pour le CMJ pour 5000€ HT.

VOTE pour autorisation des demandes de subventions		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

VOTE pour SIEL subvention de 20% pour le sujet télégestion		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	/	/

16 – PERSONNEL COMMUNAL :

Présentation H.REBOURG

Un audit de la cantine a été réalisé pour vérifier que toutes les procédures obligatoires sont bien appliquées. Ceci en prévision d'un contrôle possible des services de l'Etat.

Un certain nombre de points à améliorer ont été soulignés. Le service est en train d'y remédier, de même que l'acquisition de matériels manquants est en cours (frigos, armoire, etc ...). Un autre audit sera réalisé pour confirmer la conformité.

-Audit Cantine : 24 février, réunion avec le personnel pour faire un retour d'audit.

Concernant la voirie, un marché a été passé avec l'ESAT de Montbrison qui va nous réaliser plusieurs chantiers à l'année.

-Contrat ESAT : Mise à disposition d'une personne deux jours par semaine au service voirie + plusieurs chantiers ponctuels dans l'année. La personne mise à disposition donne toute satisfaction.

17 – DEMANDES POUR UN FOOD TRUCK ET UN CAMION A PIZZA :

Présentation G.THOMAS

Une demande pour chaque est parvenue en mairie.

Déjà présents sur la commune, la Canette le jeudi, et Camion pizza le vendredi.

VOTE pour acceptation des demandes		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
/	Georges Thomas Hubert Rebourg Frédéric Chaux	Madeleine Château Stéphanie Luire Baptiste Bon Catherine Bertherat Arnaud Vassal Pierre Forest Philippe Grégoire Odile Masson Christiane Rochedix Lucie Imbert Anne Laure Seux

18 – QUESTIONS DIVERSES :

- A) Trail du forez : Dimanche 25 juin 2023 avec ravitaillement sur la commune.
Il est demandé à la commune de fournir l'eau et des fruits.
Vendredi 3 mars entre 9h30 et 10h, réunion en mairie avec les organisateurs de l'évènement.
Le conseil valide qu'elle fournit un emplacement mais rien d'autre.
- B) Assemblé générale du Glof Club : samedi 18 mars, 10h. Stéphanie Luire voit avec Anne Laure Seux pour représenter la commune.

C) Assemblée générale de l'ASA : 15 mars 2023, Madeleine Château y assistera. Georges Thomas lui demande que la question suivante soit posée : comment gérez-vous l'eau du Malbief vers les 4 routes ?

D) Panneau lumineux : Georges Thomas demande que la publicité pour la salle des fêtes soit remise en ligne sur le panneau.

E) Petits déjeuner des maires : mercredi 8 mars - 8h - mairie de Veauchette

F) Association Craintillé déco : Nouvelle association qui sera créée prochainement. Elle a pour but de décorer le village. Une première réunion est prévue le 1^{er} avril à 11h dans la salle des associations pour élire le bureau. A soumettre au vote le jour de la réunion :

Présidente : Odile Masson / Trésorier : Stéphanie Luairé / Secrétaire : Christelle Lunetta.

Le montant de la cotisation pour adhésion est en réflexion.

Réunion préparatoire à ce Conseil Municipal :

lundi 20 février 2023 à 19h00 en mairie

Prochain conseil municipal :

Mercredi 05 avril 2023 à 19h30 en mairie

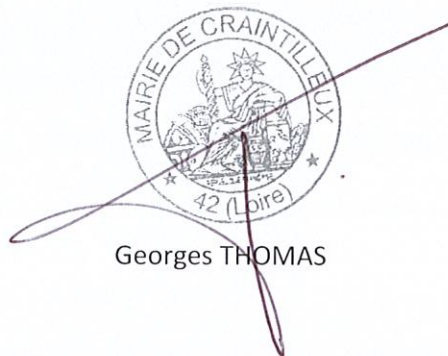
Séance levée à 22h50.

Signature :

Le secrétaire de séance



Le Maire



Georges THOMAS